

Études pour la restauration hydromorphologique de la Têt aval

2^{ème} réunion du comité de pilotage

Compte rendu de réunion
23 septembre 2019 – 14h30 – Mairie Quartier Nord Perpignan

Présents et excusés – cf. annexes

1- Ouverture et introduction de la réunion

Richard Puly Belli, Président du SMTBV, remercie les membres du comité de pilotage et leurs accompagnants pour leur présence.

Il rappelle que la restauration du lit de la Têt en aval de Vinça est un projet souhaité de longue date, mais aussi un projet inédit par son envergure : une proposition d'aménagement sur les 11Km de rivière incisée, et un premier projet pilote sur 2km.

Le comité de pilotage s'est réuni pour la première fois en février dernier pour le lancement de l'étude. Les participants avaient pu constater la volonté du SMTBV de concerter sur ce projet pour co-construire une solution à l'incision. Le SMTBV souhaite maintenir ces points réguliers de façon à ce que toutes les parties-prenantes soient bien informées et actrices du projet.

Richard Puly Belli cède la parole à Ava Hervieu pour une présentation des premiers résultats de l'étude.

Ava Hervieu signale que cette réunion est un temps de partage avec les acteurs sur l'avancement de l'étude. A ce stade, il n'y a pas de décision à prendre pour le comité de pilotage. Le comité technique s'est réuni le 9 septembre pour échanger sur la méthodologie du travail réalisé et sur les premiers résultats de l'expertise hydromorphologique, cœur du diagnostic pour ce projet.

Les membres du comité technique ont souligné l'enjeu que revêt ce projet de restauration pour l'activité de la vallée. L'incision touche toutes les dimensions du fleuve (qualité, quantité, risque inondation) c'est pourquoi il faudra désormais analyser les usages du fleuve au regard du projet de restauration.

2- Relevé des discussions

Concernant la présentation des désordres confirmés par le bureau d'études et les impacts sur les usages socio-économiques liés à la Têt et ses affluents

Alain Cambillau retrouve dans la présentation des désordres qu'il a lui-même pu constater. Ces dernières années la rivière n'a pas évolué dans le bon sens. Aujourd'hui le lit 'est rincé en permanence'. Il n'y a plus de vie. Les impacts de l'abaissement du toit de la nappe d'accompagnement sont déjà visibles : les puits artésiens qui autrefois fonctionnaient seuls dans les secteurs du grand et petit Riberal à Pézilla ne donnent plus. Au niveau de la « ras close » du Soler (soit le seuil servant de prise d'eau du canal du Vernet et Pia), l'incision est présente dans l'argile et implique la perte de milliers de mètres cubes d'eau pour le canal.

L'incision s'est formée après les travaux de la voie rapide, et surtout suite à l'extraction des sables et des graviers : 1 360 000m³ de matériaux retirés dans ce secteur, en particulier pour la construction de la RN116, et la reconstruction après la crue dévastatrice de 1940.

Selon Alain Cambillau les agriculteurs et les ASA de canaux sont bien attentifs aux problématiques d'incision et de transport solide. Il s'appuie sur l'exemple du problème d'alimentation du canal de Thuir cet été pour illustrer son propos.

Jean Paul Billes s'inquiète de la fragilité du seuil du Soler qui pourrait être emporté lors d'une prochaine crue de la Têt. Il souhaite s'assurer que le Président ASA du canal du Vernet et Pia est bien informé. Fabrice Carol précise que le SMTBV est en contact avec lui pour cette situation, ainsi qu'avec la Direction des Routes du Sud Ouest qui est propriétaire du seuil.

Concernant les orientations d'aménagement

Alain Cambillau est favorable à la **reconstitution d'un nouveau lit avec matelas alluvial mais il questionne sa pérennité : est-ce qu'il va tenir avec les coups d'eau ?** Nous observons aujourd'hui que tout les matériaux provenant de l'amont (lâchers de Vinça et affluents de la Têt aval les plus dynamiques : Boulès, Manadeill, Riberette) ne restent pas sur les secteurs en déficit et se retrouvent à Perpignan. Daniel Erre corrobore ce point en signalant que nous nous retrouvons avec une situation jamais vue à Perpignan : la route est sous le niveau du lit ! les matériaux s'accumulent sur ce secteur et comblent le lit. C'est bien la preuve que tout descend.

Daniel Erre **questionne sur les possibilités d'intervenir dans le lit de la rivière dans le cadre de ce projet.** Il constate qu'il est de plus en plus difficile de venir entretenir la végétation des cours d'eau, qu'aucun engin n'est maintenant autorisé à circuler dans le lit. Cette situation devient problématique car au final ce sont des arbres entiers qui sont charriés et des milliers de mètres cubes de troncs qui sont susceptibles de provoquer des embâcles.

Les autres participants et en particuliers Alain Domenech et Agnès Paillet s'expriment sur ce point. Il ne s'agit pas de ne plus intervenir mais de gérer la végétation de façon plus sélective et ainsi conserver une strate herbacée et arbustive qui a notamment pour effet de freiner le courant, donc de diminuer sa force en cas de crue. La végétation sur les berges permet également d'éviter qu'elles s'érodent là où il y a des enjeux humains. Il faut parvenir à trouver un équilibre dans la gestion de la végétation.

Francis Clique rappelle que le SMTBV actualise un plan de gestion de la végétation du bassin versant, plan qui propose une gestion équilibrée et cohérente répondant aux différents enjeux. Fabrice Carol complète en signifiant que ce plan précise sur quels atterrissements et comment il serait intéressant de faire évoluer la gestion de la végétation pour libérer ou non des matériaux et ainsi alimenter les secteurs déficitaires.

Jean-Paul Billes est **préoccupé par le devenir du lit après restauration et en particulier sur le renouvellement des matériaux.** Si pour la restauration l'ensemble des gisements en berge est utilisé. Suite aux départs vers l'aval lors de petits coups d'eau, comment ces matériaux vont-ils être renouvelés ? est-ce qu'une des solutions n'est pas d'activer le barrage ? Comment assurer une réalimentation dans le temps ? Il ajoute qu'il faudra certainement prévoir de l'entretien pour rendre pérenne la restauration.

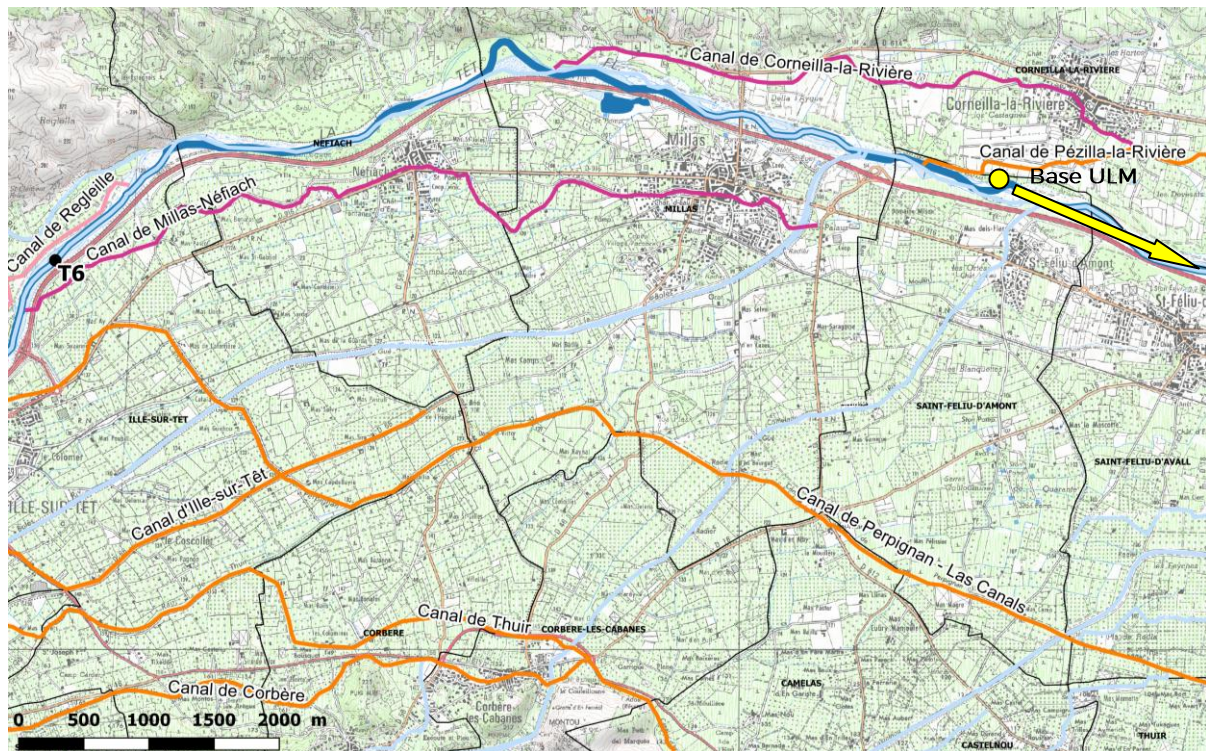
Agnès Paillet complète sur le fait que le matelas alluvial qui sera reconstitué devra bien rester mobile car c'est aussi par le mouvement des matériaux qu'on absorbe l'énergie de l'eau.

Armelle Revel-Fourcade et Alain Cambillau s'interrogent sur le **positionnement du secteur pilote. Pourquoi celui-ci est positionné dans une zone qui n'est pas la plus critique, selon le diagnostic qui a été présenté ?** Pourquoi ne pas commencer par le secteur du Soler là où le seuil de la prise d'eau du canal du Vernet et Pia est en grande fragilité et où la

différence de niveau du lit entre l'amont et l'aval est très importante (de l'ordre d'une dizaine de mètres) ?

Concernant le calendrier du projet, Daniel Erre, Armelle Revel-Fourcade et Jean-Paul Billes pensent que les délais avancés aujourd'hui sont trop décalés par rapport aux réalités observées. La logique d'intervention est désormais très claire, **il faut être davantage ambitieux en termes de délais de travaux** pour pouvoir contrecarrer les impacts avant qu'il ne soit trop tard. Daniel Erre rapporte qu'à l'origine le lacs des Bouzigues était alimenté par les eaux de la Têt. la prise d'eau est déconnectée car la rivière coule désormais un mètre plus bas. Plus on attendra pour agir, plus les situations s'aggraveront.

Jean Paul Billes s'interroge sur la **pertinence des discussions sur le maintien d'un débit important au point T6 (Élaboration du PGRE)** alors que la Têt en aval de ce point est en **mauvais état**. Fabrice Carol rappelle que l'impact de T6 (risque d'assec) porte sur une distance de 300m. Au-delà il y a des retours de canaux. Ava Hervieu précise que ce linéaire de 300m en aval direct du point T6 est en bon état hydromorphologique. L'incision généralisée se situe plus en aval à partir de la base ULM de Corneilla-la-Rivière.



Localisation du point T6 (point de gestion clé dans le partage de la ressource) et la base ULM de Corneilla-la-R.

Concernant l'articulation du projet avec les usages des berges et le projet Es Têt

Sur la problématique de cabanisation de la berge rive gauche, Jean-Paul Billes invite le SMTBV à travailler à l'identification à partir de l'orthophoto la plus récente, puis de construire un partenariat avec les 6 communes concernées (St Estève, Le Soler, Baho, Villeneuve-la-R., Pézilla-la-R. et Corneilla la R.) puisqu'il s'agit bien de mobiliser ici les pouvoirs de police du maire. Le SCoT de la plaine du Roussillon dispose d'une bonne analyse de la problématique et peut apporter une aide. Alain Domenech peut également apporter un retour d'expérience sur cet aspect à Ille sur Têt.

Armelle Revel-Fourcade interroge le syndicat sur sa participation dans l'acquisition foncière en cours pour la piste Es Têt étant donné que le projet de restauration va mobiliser des parcelles sur lesquelles une démarche est en cours par l'équipe Es Têt.

Pour Jean-Paul Billes et Ava Hervieu cette acquisition se limite à l'achat d'une bande de quelques mètres pour permettre l'assise de la piste.

Jean Paul Billes estime qu'une acquisition foncière pour les berges devra être réalisée par le syndicat pour les travaux de restauration. Fabrice Carol confirme cette hypothèse,

Financement du projet

La phase d'études a été financée à 80% par l'agence de l'eau.

Agnès Paillet indique aussi que la Région a désormais vocation à accompagner les projets sur les milieux aquatiques.

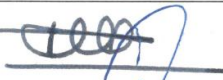
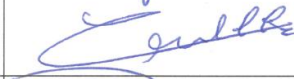
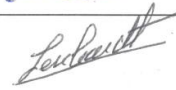
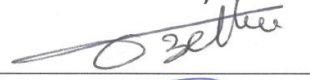
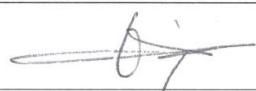
Un financement régional de 20% (pouvant passer à 40% si le projet revêt un caractère innovant ou expérimental) peut être demandé pour la phase travaux. Malheureusement il sera irréaliste de chercher à mobiliser aussi des Fonds Feder. Ceux-ci sont actuellement de 30% pour ces projets mais le dispositif se termine (facturation avant fin 2022).

Pour conclure la réunion, Richard Puly Belli propose que les questions venant d'être soulevées (localisation du secteur pilote, transport solide et réalimentation ou entretien du matelas alluvial après restauration) soient relayées au bureau d'étude et que **les éléments de réponse soient partagés à l'occasion d'une nouvelle réunion du comité de pilotage avant la fin d'année 2019.**

Nb : La présentation projetée ainsi que tous les éléments du dossier « Etudes pour la restauration du lit de la Têt aval » sont à retrouver sur www.bassintet.fr rubrique [Documentations](#)

ANNEXES

Présents

NOM PRENOM	ORGANISME	EMARGEMENT
BILLÉS Jean Paul	SMTBV.	
François CLIZUE	SMTBV	
FILLY-BELLI Richard	SMTBV	
CAROL Fabrice	JMTBV	
Cambillan Olivier	SMTBV	
PEVEL-GOURONDE Annele	SMTBV.	
PAUBET Agnès	Région	
ZENHAROT Daniel	Fédération Pêche	
ERRÉ Daniel	SMTBV	
BELTRAN CHARLE Gisèle	Poussillon Conférence	
LAVOIS Mickaël	Poussillon Conférence	
DOHENECH Jean	Poussillon Conférence	
Ava HERVIEU	SMTBV	

Excusés

SMTBV / PMM	Robert	Vila	Maire St Estève - membre bureau SMTBV - Vice-président PMM voirie et ZA
SMTBV / PMM	Patrick	Got	Maire Baho - membre SMTBV
SMTBV / PMM	Patrick	Pascal	Maire Villeneuve-la-rivière - membre SMTBV
SMTBV / PMM	Roger	Garrido	Maire Saint Feliu d'Avall, membre SMBVT
SMTBV / CC Roussillon Conflent	Robert	Olive	Maire Saint Feliu d'Amont, 2ème Vice-président SMTBV, Président CC Roussillon Conflent
SMTBV / CC Conflent Canigó	Henri	Guitart	Maire de Vernet les Bains, 3ème Vice-président SMTBV, CC Conflent Canigó
SMTBV / CC Aspres	Alphonse	Puig	Maire Sainte Colombe de la Commanderie, 4ème Vice-président SMTBV, Vice-président CC Aspres Eau et assainissement, Vice-président SMNPR
PMM Projet Es Têt	Véronique	Olier	2ème adjointe au Soler - conseillère PMM
Département des Pyrénées Orientales	Nicolas	Garcia	Vice-président en charge de l'eau
Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales	Claude	Jorda	Vice-président
SMNPR	Hichem	Tachrift	Directeur
ASCO de la Têt à Millas	Roger	Berenguer	Président
ASCO de la Têt à Saint Estève	André	Juanola	Président
DDTM	Nicolas	Rasson	Chef de service eau et risques
DREAL	Gabriel	Lecat	Adjoint au chef de département Eau et Milieux Aquatiques
AFB	Rémy	Arsento	Chef du service départemental des Pyrénées-Orientales
AERMC	Dominique	Colin	Directeur délégation
Région	Agnès	Langevine	3ème vice-présidente en charge de la Transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets